

L'année 2023 se referme...nous avons juste le temps de regarder dans le rétroviseur de cette année qui s'éteint pour y relire nos espoirs, nos inquiétudes, nos désillusions.....Nous souvenir et nous projeter vers l'avenir.

Les motifs d'inquiétude demeurent face au projet de loi d'orientation et d'avenir agricole qui va déterminer l'avenir de l'agriculture en France en excluant des négociations tous ceux qui, depuis de nombreuses années, construisent des alternatives au développement agro-industriel. Une fin d'année marquée par la violence de toutes parts, celle des mots, celle des armes, celle du mépris

Les désillusions face aux déclarations pompeuses des responsables politiques qui détricotent méticuleusement les droits des travailleurs en activant des dispositifs inaccessibles tout en prétendant agir pour leur bien.

Et puis il y a **nos espoirs**, ceux que nous bâtissons sur nos chemins **de résistance et de solidarité**.

Au fil de ces quelques pages vous pourrez vous enrichir d'expériences qui ont permis des changements grâce aux prises de conscience qui naissent autour d'activités collectives comme les groupes de paroles, les rencontres post-installation, la transmission.... des informations sur les démarches administratives à réaliser ou les écueils à éviter.

Nos espoirs sont aussi dans les combats menés et la vigilance accrue que nous mènerons vis à vis de l'expérimentation des tribunaux des affaires économiques, tout comme la loi pour le plein emploi et leurs conséquences pour les paysans et paysannes.

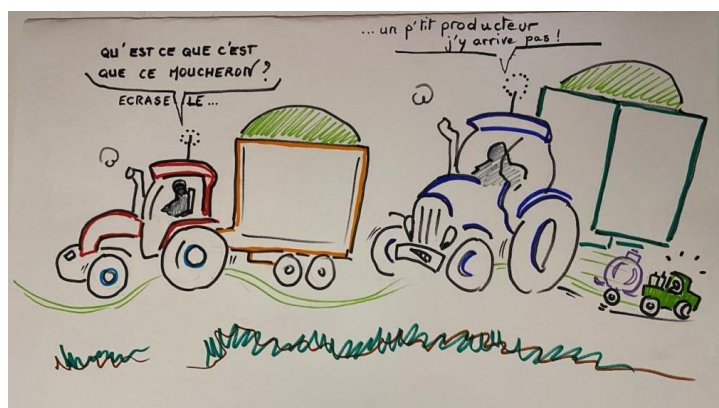
Parce que tous ces dispositifs doivent s'inscrire en cohérence avec le plan de prévention du mal être en agriculture mis en œuvre par le même gouvernement.

Ne pas oublier les bons moments qui ont rendus et qui rendront encore l'existence plus humaine et plus vraie.

Traditionnellement la fin d'année, c'est aussi le temps des vœux pour l'année qui s'ouvre. Pour qu'elle soit plus belle, plus douce pour chacun et pour nos familles, nous savons tous les efforts auxquels nous devons consentir, mais nous sommes convaincus qu'il nous faut **chercher ensemble** des leviers qui nous permettront de tenir debout malgré les difficultés : **plus de solidarité, plus de justice**.

Alors, **osons avec courage rêver l'impossible pour réaliser ensemble tout le possible**.

Marie-Andrée Besson, SP39



ÉCHEANCIER DES PROCHAINES DATES CLÉS :

- mi-janvier : inventaire et établissement des stocks
- fin janvier : transmettre les documents comptables, pour les exercices clôturant au 31/12
- du 1er avril au 15 mai : déclaration PAC
- fin mai : déclaration de revenus aux impôts (et MSA automatiquement)

Point d'étape sur les Tribunaux des Activités Économiques (TAE)

Le texte final de la loi d'orientation et de programmation du Ministère de la Justice 2023-2027, comprenant la création des TAE a été adopté par la commission mixte paritaire le 6 octobre 2023. La loi a fait l'objet d'un recours au Conseil Constitutionnel par une coalition de députés de la NUPES. Dans sa décision du 16 novembre, le conseil constitutionnel déclare le projet d'expérimentation des TAE conforme à la constitution. La loi a donc été définitivement promulguée le **21 novembre** au journal officiel.

Nous voilà donc partis pour quatre ans d'expérimentation. À l'heure actuelle, on ne sait pas avec combien et quels seront les tribunaux de commerce concernés par l'expérimentation.

Lorsqu'un-e agriculteur-riche se présentera devant les futurs TAE, les juges assesseur-rices désigné-es seront des exploitant-es agricoles, nommé-es par le Garde des Sceaux sur la base d'une liste établie par la Chambre d'Agriculture départementale. Pour être assesseur-rices, il faut notamment justifier de 5 ans d'exercice de la profession agricole, être de nationalité française et ne pas avoir été condamné au pénal.

Kathleen Delage, SP39



Loi pour le plein emploi : quel impact pour les paysans et paysannes ?

La loi "Pour le Plein Emploi" adoptée en novembre par le Parlement présente des risques importants de régression sociale pour les personnes en situation de précarité. Elle réforme le **Revenu de Solidarité Active (RSA)**, à travers un "contrat d'engagement réciproque" qui contraint la plupart des allocataires du RSA à effectuer une quinzaine d'heures d'activité par semaine. Comment imaginer que les paysans et paysannes dont les heures de travail sont déjà considérables pourraient dégager du temps supplémentaire pour réaliser ces heures d'activité ?

S'ils perçoivent le RSA, c'est que, pour des raisons diverses (premières années d'installation, chute des prix agricoles, crise climatique, sanitaire...), ils ne parviennent pas à vivre de leur travail ou à en tirer un revenu décent. L'inadaptation de ce dispositif risque d'entraîner des radiations en cas d'impossibilité à effectuer ces heures d'activité hebdomadaires et d'aggraver les difficultés sur la ferme (le temps passé à l'extérieur c'est du temps en moins sur la ferme qui ne sera pas sans conséquences). On sait par ailleurs que le non-recours au droit au RSA est déjà très important. Le maintien de ce nouveau dispositif va en favoriser le renoncement, fragilisant davantage les personnes et les fermes en difficulté. Solidarité Paysans est déjà intervenu auprès de plusieurs députés.

Dans le cadre du prochain comité plénier de prévention du mal-être en agriculture, nous avons demandé que cette question soit à l'ordre du jour : comment prétendre réduire le mal-être des paysans si l'on accepte le détricotage des droits auxquels ils peuvent prétendre ? Nous demandons que les décrets d'application de la loi plein emploi précisent que les agriculteurs ne sont pas concernés par ces heures d'activité.

Nous resterons vigilants sur les divers points de la réforme du RSA et notamment la prise en compte du revenu pour le calcul des droits.

Marie-Andrée Besson, SP39

ACTUALITÉS

Qui dit déclaration d'impôt dit... crédits d'impôt !

Information à conserver jusqu'au printemps !

Si vous êtes producteur en Agriculture Biologique (AB), certifié Haute Valeur Environnemental (HVE) ou encore si vous n'utilisez pas de glyphosate sur vos cultures, il est possible de bénéficier d'un **crédit d'impôt : 3 500 € pour l'AB ; 2 500 € pour HVE et glyphosate.**

Vous êtes également éligible au crédit d'impôt si vous avez **participé à des formations** et que votre **exploitation est soumise aux bénéfices réels**. Il est égal au produit du nombre d'heures passées en formation par le taux horaire du SMIC x2.

Il faudra pour ces demandes compléter, au moment de la déclaration d'impôts 2024, un formulaire supplémentaire (cerfa n° 15252*08 – « Réductions et crédits d'impôt »)

Remarque : Si le montant du crédit d'impôt excède le montant de l'impôt dû au titre de l'année, l'excédent est restitué. Donc ce crédit est intéressant **même pour les personnes ne payant pas d'impôt sur le revenu.**

Jeanne Adhémar, SP39



Versement des ADI : quelles sont les conditions ?

L'Assurance Décès Invalidité (ADI), que l'on peut souscrire auprès des banques au moment de l'accord d'un emprunt, garantit le remboursement des mensualités de prêts en cas de décès, de perte d'autonomie, d'invalidité ou d'incapacité temporaire de travail (maladie ou accident donnant lieu à un arrêt maladie).

Cependant, il faut être vigilant concernant les conditions de mise en œuvre de ces garanties, qui sont précisées dans le **contrat d'assurance**.

A savoir :

- Quelle est la **période de carence** avant enclenchement du remboursement ?
- Est-ce que l'assurance prend en charge le remboursement **dans le cas d'une reprise d'activité partielle/thérapeutique** ?

(Type de contrat rencontré : 3 mois de carence ; pas de prise en charge en cas de reprise à 30%)

Il est recommandé d'être attentif à ces conditions et de relire le contrat d'assurance. Prudence en cas de proposition de reprise de travail à temps partiel sur la ferme si elle entraîne l'annulation de prise en charge de remboursements des prêts bancaires !

Jeanne Adhémar, SP39

Assurance décès invalidité



ACTUALITÉS

Contrôles, une erreur tolérée mais pas deux !

Suite à la nouvelle PAC 2023/2027, Le 14 novembre la DTT avec la chambre d'agriculture ont organisé une journée pédagogique à l'intention des agriculteurs sur les différentes obligations et les contrôles qui en découlent.

Les mesures se durcissent sur les plans écophytos : Obligation de détenir un Conseil Stratégique Phytos (CSP), de respecter les règles des Zones de Non Traitements (ZNT) ce qui suppose un enregistrement des pratiques plus précis. Attention de bien lire les Autorisation de Mise en Marché (AMM) pour les Distances de Sécurité Riverains (DSR) car elles changent en fonction du produit. **Obligation d'informer riverains et promeneurs à proximité du champ** ! En cas de problème 6 mois de prison et 150 000€ d'amende ! L'idée est de créer une stratégie de baisse des phytos sur chaque exploitation. Sont exemptées de ce dispositif les fermes 100%bio et celles engagées en HVE niveau 3.

Le CSP ne peut pas être réalisé par une Coop ou votre négociant, mais par un conseiller phyto de la Chambre ou privé.

Contrôle DTT sur la conditionnalité des aides PAC : une fois mais pas deux ! il est possible de récupérer une erreur, mais les suivantes sont sanctionnées avec une amende pouvant être lourde sur les primes PAC.

Contrôle ASP avec les satellites (3STR) vous êtes suivi en temps réel, néanmoins votre déclaration peut être rectifiée jusqu'au 15 septembre, les contrôles portent sur l'utilisation des phytos, prépondérances légumineuses, haies, effectif animaux, inter culture...

Les contrôles sont soit imposés, aléatoires ou orientés, difficile de passer à côté, vous avez malgré tout le droit à l'erreur ! une fois mais pas deux. Mieux vaut ne pas refuser le contrôle, car 100% des aides PAC supprimées et vous serez contrôlés l'année suivante... Tout agriculteur/agricultrice devra répondre à une Charte d'engagements d'utilisation de produits phytopharmaceutiques.

Pour plus d'information : n'hésitez pas à contacter la DDT de votre département.

Conseil de SP : passer en AB vous éliminerait une bonne partie des contraintes !

Philippe Goux et Jean-Luc Beuraud, SP70

Venue d'Olivier Damaisin en Franche-Comté



Suite au colloque "Agriculture, des Mots sur les Maux" organisé par la MSA, le 5 décembre, à Besançon, **M. Damaisin, coordinateur national interministériel du Plan prévention mal-être en agriculture**, est venu rencontrer Solidarité Paysans dans le Jura.

Ce moment s'est déroulé en deux temps, avec la visite de la ferme d'un couple accompagné par SP39 le matin, et un temps d'échanges et de témoignages en salle l'après-midi, à Andelot-en-Montagne. La journée a été l'occasion de soulever les origines multiples du mal-être agricole, ainsi que de donner la parole à des personnes accompagnées dans le Jura.

Nous tenons particulièrement à **remercier toutes les personnes qui ont osé exprimer leurs difficultés, leur mal-être et ses causes**. Souhaitons que ces partages fassent écho auprès des personnes qui animent les comités de prévention du mal-être en agriculture.

Marie-Andrée Besson, SP39

À VOUS LA PAROLE

De belles histoires ...

... dans le Doubs

« Engagés dans une lourde procédure de règlement judiciaire amiable, le mandataire judiciaire nous a fortement incités à nous rapprocher de Solidarité Paysans Doubs, à l'approche du passage auprès du juge.

Complètement à la dérive suite à un incendie du bâtiment en 2017 et l'absence de comptabilités et de déclarations, l'appui des bénévoles de SP25 nous a permis de sortir du déni pour relever un défi : éviter la liquidation pour permettre le maintien de l'activité, avec la perspective de permettre l'installation de mon fils.

Avec SP25, nous avons pu fournir des éléments de comptes prévisionnels, révélant la capacité de l'exploitation à honorer son passif. Un plan d'apurement des dettes sur 10 ans a été validé par le juge, qui s'est montré élogieux sur l'action de SP.

L'accompagnement a permis un apaisement physique et psychologique. J'ai l'impression d'avoir divisé ma charge [mentale] par 4 grâce à l'écoute, la bienveillance et les stimulations de Roland et Jean-Marie. Quand on est seul et en difficultés on trouve du monde pour nous presser sur la tête. Nous poursuivons le chemin avec SP avec beaucoup de confiance et de sérénité. »

Jean-Luc



... et en Haute-Saône

« J'ai rencontré Solidarité Paysans à plusieurs reprises durant mes années d'enseignement. J'étais professeure d'éducation socio-culturel au lycée agricole de Vesoul et dans ce cadre-là j'organisais des animations pour les élèves avec des partenaires agricoles. C'est ainsi que Solidarité Paysans est intervenu.

Le milieu agricole m'a toujours intéressée et le travail en lycée agricole m'a mis au parfum des réalités du milieu. Je vis aussi en milieu rural avec un ancien paysan et je suis depuis longtemps les actualités agricoles et rurales : les manifs, les films, les débats, je participe. Je connaissais un peu l'équipe de Haute-Saône, de fait. Mon engagement au sein de Solidarité Paysans s'est fait assez naturellement au final.

Aujourd'hui, reste à voir dans la pratique, comment ça se passe avec les accompagnements. »

Nelly Feuerstein, SP70

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES : Jura

Deux journées pour accueillir les nouveaux bénévoles

Les 3 et 18 octobre derniers ont eu lieu deux journées de présentation des fondamentaux de l'association et des outils d'accompagnement. Etaient présents des bénévoles ayant rejoint l'association (très) récemment, mais aussi moins récemment. Ce temps a permis de faire connaissance, d'évoquer l'histoire de l'association et les évolutions du monde agricole.

Merci aux bénévoles ayant participé à l'animation réussie de ces journées et au réseau National qui a proposé la trame de ces deux jours.

Anna Carraud SP 39

Jean était présent aux deux journées : « Ma volonté d'engagement est issue d'une réaction affective provoquée par l'issue dramatique du mal-être vécu par des collègues vignerons. Les deux journées d'intégration m'ont permis d'approfondir la réflexion, pour ne pas en rester à une posture « caritative » simplement déculpabilisante.

Connaître l'histoire de l'association, ses objectifs, son éthique, ses outils ... c'était indispensable. Si le concept d'éducation populaire m'était un peu familier, car rencontré au sein d'un foyer rural, la définition de la notion de défense m'a été bénéfique. »

Jean, SP39



Animation d'après-repas sous forme de débat mouvant

Le classeur à destination des bénévoles

Depuis quelques temps, un groupe de bénévoles motivés travaille à la mise à jour du classeur bénévole... Il a été distribué en novembre 2023, plus de 15 ans après sa première version !

Ce classeur a pour objectif d'améliorer et conforter le travail des bénévoles en centralisant les informations importantes pour pouvoir s'investir dans l'association et pour accompagner les personnes qui appellent l'association.

Des fiches théoriques et pratiques que les bénévoles vont pouvoir prendre le temps de s'approprier. Bonne lecture à tous et toutes !

Jeanne Adhémar, SP39

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES : Jura

Projection du film Les Croquantes

23 juillet 2023 : ça vous dit quelque chose ?!

Une journée chaleureuse et conviviale : le pique-nique AFOCG Jura et Solidarité Paysans, Retrouvailles annuelles, chez Alois Curry paysan - chevrier à Lemuy.

Entre un apéro offert par l'AFOCG avec un crémant de chez Amélie Guillot et des tables achalandées de toutes les bonnes choses que chacune et chacun ont apportées. Cette journée permet de renforcer le lien, ce dont on a tant besoin.

Pause pour une visite guidée sur la ferme : chèvres laitières alpines et fromages à ne pas manquer ainsi que terrines de porcs nourris au petit lait dont ils sont friands. Petit regret : beaucoup de têtes grises, certes très sympathiques et peu de têtes blondes ou brunes !! Cette journée est là aussi pour faire connaissance avec les nouvelles et nouveaux arrivants dans nos réseaux. Ce sera, nous l'espérons, pour l'an prochain !!

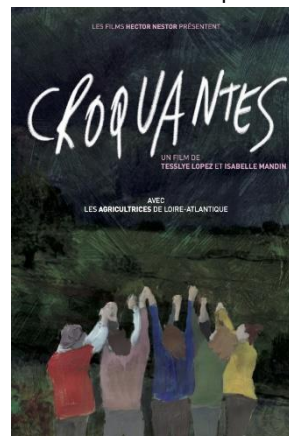
Gérard Aymonier, SP 39



Ce 23 novembre nous étions invités par Ciné Rencontre à la Fraternelle de St Claude pour visionner le film « les Croquantes » et ensuite présenter SP39 lors du débat qui a suivi.

Les Croquantes : dans le cadre d'un Groupe de Femmes, l'animatrice met en relation des femmes, toutes agricultrices, qui petit à petit vont se découvrir à travers leurs expériences personnelles. Leurs points communs leur donnent la force de découvrir une autre façon de travailler qui sera plus riche et respectueuse de leur statut de femmes et d'agricultrices. Elles revendiquent leur droit à être reconnues au même titre que les hommes dans leur quotidien. « J'existe » c'est ce qu'elles disent dans la pièce de théâtre qu'elles réalisent ensemble et qui est la source du documentaire « Les Croquantes ». Elles ouvrent un nouveau chemin des solidarités qui n'existaient pas.

La soirée s'est terminée par la présentation de l'Association et un débat avec les participants.



Marie-Claude, SP Jura

Retour sur la formation sur les sûretés

Mercredi 25 octobre, Kathleen a animé une matinée sur la thématique du droit des sûretés avec les bénévoles de SP Jura. Les sûretés, ce sont les garanties prises par un créancier sur les biens du débiteur : hypothèque, gage, warrant et caution ont été présentés. Ce fut aussi l'occasion de faire un retour pratique sur la loi en faveur de l'activité indépendante du 14 février 2022 et sur ce qu'elle change au niveau du patrimoine des exploitants. Fini le patrimoine unique, les paysan-es ont désormais un patrimoine professionnel et un patrimoine personnel distinct.

Kathleen Delage, SP39

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES : Doubs

Pique-nique en alpage

Le dimanche 17 septembre, tous les accompagnés, bénévoles, amis et adhérents de Solidarité Paysans 25, avec leurs familles, étaient invités à un temps de partage convivial. Patrick Maire nous a accueilli sur l'alpage de la Barthelette à Longevilles-Mont d'Or. Le soleil aussi, était au rendez-vous, ainsi qu'une quarantaine de convives. Chaque famille apportait un plat à partager. L'apéritif et les boissons étaient offerts par l'association. La photo témoigne de l'ambiance bienveillante de la journée !

Surveillez le prochain numéro du Fil afin de participer à ce moment d'échanges chaleureux en 2024.

Tout de bon à chacun de vous en attendant.

Agnès Bost, SP25



Groupe de parole

Le groupe de parole proposé par SP25 s'est une nouvelle fois réuni, ce jeudi 9 Novembre, à Valdahon. 6 personnes se sont prêtées au jeu pour exprimer leur ressenti et partager leur vécu. Un temps de pause, entre hommes et femmes, pour sortir un peu la tête du guidon, et permettre de mettre des mots sur nos émotions.

Cette séance était aussi un bel exercice pour les animatrices du jour : Sandrine, bénévole du Haut-Doubs et Marion, animatrice SP depuis 7 mois.

Marion Mazille, SP25

Visite du centre de stockage des déchets

Lors du CA de Juillet, les bénévoles et administrateurs du Doubs se sont retrouvés dans de drôles de tenues : la visite du centre de stockage de déchets de Fontaine-les-Clerval nous a imposé quelques tenues réglementaires. C'est en effet ici que finissent les déchets dit « ordures ménagères » et les rebus des déchetteries et filières de valorisation... Tout ceci nous a laissé quelques peu pantois devant toutes ces terres « souillées » par nos déchets. Si nous nous réjouissions de la désuète habitude de décharge municipale, nous avons tout autant de questions : Que faire de ces terres à tout jamais souillées ? Comment entretenir ces infrastructures pour limiter les risques de pollution ? Que sont devenus les paysans qui exploitaient ces terres ?

Marion Mazille, SP25



Formation des nouveaux bénévoles

Animée par Marion, une journée intéressante, qui a permis aux bénévoles, anciens et nouveaux, du Doubs et de Haute Saône, de se rencontrer et d'échanger.

A travers la présentation de SP, de ses objectifs, de son éthique, la remise de documents « pratico pratiques » et les exercices en dynamique, le bénéfice principal de cette formation réside, me semble-t-il, pour les nouveaux bénévoles, dans le fait de confirmer l'engagement à SP, reste à passer à la pratique !

Nelly Feuerstein, SP70



ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES : Haute-Saône

Ciné-débat : retrouvons de l'autonomie

Solidarité Paysans a organisé la projection du film *Essaimons-nous* le 21 Novembre à Vesoul.

80 personnes ont admiré la beauté des fleurs de légumes du documentaire réalisé par Laure St Hillier. Il est le fruit d'une aventure collective qui a germé dans un groupe de maraîcher·ère·s Frانس-Comtois, en agriculture biologique. À la recherche de plus de cohérence dans leurs façons de travailler, ces professionnels échangent des semences pour échapper à la mainmise des agro-industriels qui ne vendent que des semences hybrides, non reproductibles. Après maintes concertations éthiques, palabres organisationnels, naît une semencerie locale. Cette énergie collective positive nous démontre qu'à plusieurs, tout est possible.

Nous pouvons nous procurer des semences potagères, aromatiques et florales dans les Biocoops ou par leur site internet : www.lasemencerie.fr

Retour d'une spectatrice : « *Merci pour cette belle soirée où j'ai eu le plaisir d'entendre les mots « bienveillance », « bien commun », « respect du vivant » mots que je considère indispensables comme préalables à tout projet, qu'ils s'adressent à l'Homme, à l'Animal, à la Nature, au Vivant. J'ai apprécié ce moment apaisé, authentique, beau, en contrepartie du flot sordide que nous versent les informations. Transmettez mes félicitations à toute votre équipe. »*



Elisabeth Roy, SP70

InPACT70 : S'installer paysan ? parlons-en !

La MFR de Fougerolles était en ébullition ce jeudi 30 Novembre, le collectif InPACT70 organisait un café installation avec les élèves des classes de BTS ACSE et de TEA. 5 agriculteurs installés hors cadre familial ont partagé en détail leur parcours. Les nombreux échanges entre les participants et la responsable du Point Accueil Installation (Laetitia Fayard) ont permis d'y voir plus clair pour que le parcours à l'installation ne se transforme pas en parcours du combattant.

L'après-midi, un agriculteur du secteur est venu avec son couple de repreneur témoigner de leurs projets transmission / installation devant les agriculteurs du secteur en questionnement sur le devenir de leur exploitation. Ce qui a donné lieu à de nombreux échanges sur la qualité des contacts, la transmission sociétale, le montant de la reprise, les attentes de chacun... retenons : il faut se parler, car le montant de la reprise n'est pas le frein à l'installation que l'on pourrait croire !

Yves Grosjean, SP70



ACTUALITÉS RÉGIONALES

Colloque scientifique « santé et malaise en agriculture »

À l'initiative de la MSA Franche-Comté ce colloque fut l'occasion de dresser un état des lieux du mal-être et du suicide en agriculture avec différents intervenants et des échanges fructueux avec la salle.

Le suicide en agriculture ne saurait se limiter à un simple problème de conjoncture et serait une façon de « botter en touche ». Les causes sont multiples et multifactorielles parmi lesquelles :

- Imbrication travail famille
- Poids de la transmission
- Événements subis et non choisis
- Manque de ressources sociales et environnementales
- Rupture de lien social par isolement professionnel et social
- Absence de trajectoire et de projets professionnels et personnels

L'ensemble des intervenants a fortement réaffirmé le besoin de remettre la personne en capacité de se s'affirmer et réaffirmer la force du « JE », de l'écoute bienveillante et active ainsi que le non-jugement. L'action de Solidarité Paysans a été à maintes fois citée en exemple pour son éthique et ses modes d'intervention auprès des accompagnés.

Ce colloque nous renforce et nous conforte dans notre raison d'être dans l'accompagnement et la défense AU SERVICE ET AVEC LES AGRICULTEURS.

Jean-Marie Roussel, SP25



Se mobiliser pour cultiver la solidarité et l'entraide paysanne



Le colloque de L'association Solidarité Paysans Bourgogne Franche Comté était organisé cette année par nos voisins bourguignons le 14 novembre.

La conférence qui se déroulait au Lycée agricole d'Auxerre s'intitulait « Entraide et collaboration en agriculture : des moyens pour lutter contre l'isolement des agriculteurs ». Devant une centaine de personnes, Marc Grozellier, président, et les bénévoles se sont exprimés sur leurs missions d'accompagnement : écoute, bienveillance, non-jugement aident à renouer les liens avec les acteurs du monde agricole. Des témoignages troublants qui confirment que l'agriculteur est « le seul maître à bord » et que « seul, on est vulnérable ».

L'intervention de Grégory Garel, spécialiste en sciences du travail auprès du groupe Relyens confirme que les conditions de travail difficiles, le fort engagement (plus de 54 heures par jour en moyenne) constituent des déterminants majeurs d'un épuisement professionnel. Pour Véronique Lucas, sociologue à l'INRAE de Rennes, les différents modes de collaboration persistent en milieu agricole par leur intérêt à échanger, prévenir ou résoudre en collectif les difficultés ou à répondre à de nouvelles questions, bien souvent la perspective d'autonomie. La journée s'est conclue par des témoignages de différentes formes de collaboration en présence d'Angélique Roy, éleveuse laitière et présidente du Service de Remplacement de l'Yonne ; Pierre Butin, agriculteur et membre de la Société en Participation de Bord ; Boris Saenger, éleveur de volailles dans le Jura et président de l'InterAFOCG et Jean-Claude Colmagne, ancien éleveur laitier et membre de Solidarité Paysans Jura.

Marion Mazille, SP25-70

ACTUALITÉS DES PARTENAIRES

De nombreuses actions pour InPACT25 en cette fin d'année

Comme expliqué dans le précédent numéro du Fil, le collectif InPACT25 œuvre en faveur de l'installation et de la transmission en proposant diverses actions sur le département.

Le 18 octobre avait lieu à Valdahon le Forum Installation Transmission organisé en partenariat avec La Chambre d'Agriculture. L'occasion de faire se rencontrer cédants et repreneurs et d'échanger avec les différents organismes agricoles. Si les partenaires étaient au rendez-vous, on note une timide participation des porteurs de projets et cédants ; malgré un intérêt certain pour la question.

Depuis Novembre, la formation de l'Idée au Projet rassemble 12 stagiaires Bourguignons-Francis-Comtois. Leurs projets sont variés, à l'image des interventions et acteurs qu'ils rencontrent dans ce parcours.

Dans cette même logique, le collectif InPACT organise une formation « Bien vivre la transmission de ma ferme » en Février et Mars 2024 dans le secteur de Quingey pour affiner et construire son projet de transmission. Avant cela, une après-midi Transmission est prévue pour le 12 Décembre à Quingey pour échanger sur l'aspect humain de la transmission.

Enfin, le 19 Décembre à Cussey sur l'Ognon, nous testerons la première Rencontre Post Installation, à destination des porteurs de projets et jeunes installés, pour échanger et partager leurs vécus sur les aléas des premières années d'installation.

Un riche programme, qui attire et questionne nos voisins Bourguignons...

Marion Mazille, pour le collectif InPACT25



Première année d'exercice pour InPACT BFC

Depuis le 01/06/2022, un collectif InPACT s'est constitué à l'échelle BFC. Mardi 14 Novembre était la 1^{ère} Assemblée Générale à la Chapelle St Sauveur (71310), chez Cécile dans son gîte Accueil Paysan. Cette première année est marquée par un important travail de mise en réseau, notamment avec le Conseil Régional. S'il est encore trop tôt pour savoir si ce travail est fructueux, nous avons déjà apprécié la présence de Christian Morel lors de cette journée, qui s'est montré réceptif à nos échanges. L'enjeu est de mise, puisque la Région redistribue les fonds AITA (Accompagnement à l'Installation et à la Transmission Agricole) pour 2024 !

Une journée positive, riche d'apprentissages et de questionnements !

Gilles Nicod, SP25

Congés et correspondances :

- Du 22 décembre au 3 janvier inclus, le bureau de SP39 sera fermé. Une permanence téléphonique sera assurée au 06.30.45.10.65.
- Du 21 décembre au 3 janvier inclus, le bureau de SP25 et SP70 sera fermé. Une permanence téléphonique sera assurée au 06.86.67.37.75 (Doubs) et 06.74.94.4902 (Haute-Saône).
- En 2024, SP25 change d'adresse mail : doubs@solidaritepaysans.org

Dates à venir

- Fondue dans le Jura : samedi 20 Janvier, à Tourmont
- Formation des bénévoles SP39 : mardi 23 janvier réunion de suivi de dossiers
- Réunion de suivi de dossiers SP25 : mardi 16 Janvier
- Réunion de suivi de dossiers SP70 : lundi 22 Janvier
- Assemblée Générale SP70 : fin Mars 2024 à Fougerolles (à confirmer)



Bienveillance, Paix, Justice, Résistance, Détermination, Changement, Défense, Solidarité, Lien, Rencontre, Respect, Emancipation, Partage, Espoir, Ecoute, Lutte, Convivialité, Faire ensemble, Conscience, Actions collectives, Conviction

Avec le soutien de nos partenaires :

